

à ces gens, d'autres en seront certainement incapables. Vous devez donc faire face à la conséquence suivante: Si vous majorez le salaire minimum, *sans plus*, vous allez accroître le chômage.

Il existe peut-être d'autres mesures politiques de nature à diminuer le chômage, mais il faut se rappeler cet aspect des choses.

Je dois mentionner que le Conseil économique n'a pas étudié la question du salaire minimum comme telle, de sorte que je ne puis vraiment vous dire quelle sera votre attitude. Tout ce que je puis dire, c'est qu'il s'agit d'une question fort controversée. Il y a plusieurs arguments qu'on peut employer et qu'on emploie en faveur de la chose, des arguments qui se rattachent peut-être plutôt au genre de structure industrielle que nous devrions avoir dans un pays comme le Canada. Ces arguments fondés sur l'idée que le salaire minimum en soi aide beaucoup les pauvres sont peut-être parmi les moins convaincants qui soient. Un grand nombre d'économistes ne partagent pas une telle façon de voir. Ils soutiennent au contraire, qu'en comptant sur ce moyen on peut de fait desservir les pauvres. Je me contente d'attirer votre attention sur cette contestation.

La majoration du salaire minimum ne va pas vraiment au nœud du problème: l'accroissement de la puissance de production de ces personnes, afin qu'elles puissent entrer définitivement dans le courant principal de l'économie.

Comme de juste, l'établissement d'une allocation à tous ou d'un impôt général sur le revenu, qui aurait pour conséquence d'augmenter le revenu des gens jusqu'au niveau de la pauvreté, que le bénéficiaire ait un emploi ou non, tirerait aussi en un sens ces gens du besoin. Cela ferait naître sans doute l'accusation qu'on subventionne ainsi une industrie à bas salaires. Je ne sais pas qu'il soit légitime d'y voir un subventionnement car si on raisonnait ainsi, on pourrait soutenir que les allocations familiales équivalent jusqu'à un certain point à subventionner une industrie où les salaires sont peu élevés.

Je le répète, la raison profonde pour laquelle on peut se demander si l'opération décrite fournit une solution adéquate au problème, c'est qu'elle ne touche pas le sous-développement de la puissance de production de ces personnes.

Il faut tenir compte d'autres considérations. Si vous envisagez un tel moyen comme une

majoration marquée du salaire minimum, ce qui causera probablement l'euthanasie rapide de plusieurs maisons dans l'industrie à salaires peu élevés, vous devez vous rappeler que certains secteurs de cette industrie, particulièrement le secteur services, constitue une source très importante d'emplois à temps partiel pour les femmes mariées désireuses, pour des raisons très valides, de compléter ainsi le revenu familial. Vous devez tenir compte de ce facteur: qu'allez-vous faire au sujet de ces personnes?

Vous devez tenir compte du fait que certaines de ces industries qui payent de faibles salaires peuvent constituer le principal soutien de collectivités entières. Et si votre politique prévoit l'élimination graduelle de telles industries, force vous sera d'envisager la solution du problème, de vous occuper de ces collectivités et de chercher d'autres emplois pour leur population.

En raccourci, il faudra vous attaquer à ce problème avec toute une série de mesures. Il n'existe pas de mesure unique à l'égard du problème des salariés pauvres. Il faut certes y faire face et la meilleure règle à suivre, c'est de s'attacher au bien-être à long terme des intéressés eux-mêmes. Quel est le meilleur moyen pour les élever au-dessus du niveau de la pauvreté, à les maintenir à ce degré et à les intégrer dans le principal courant de l'économie?

En ce qui regarde les industries à bas salaires, vous pouvez envisager la chose comme un problème distinct. Vous pouvez vous demander quels genres d'industries conviennent le mieux au Canada, combien de ces industries pourraient, à leur avantage et à celui du pays, refaire la structure de leurs opérations. Certaines d'entre elles pourraient accroître leur capital de manière à devenir graduellement des industries où les salaires dépassent le niveau de la pauvreté.

Quoi qu'il en soit, il n'y a pas de solution facile.

Encore une fois, je m'excuse d'avoir parlé si longuement, mais cela provient en partie de l'à-propos des questions que vous avez soumises mardi dernier.

**Le sénateur Fournier (Madawaska-Restigouche):** Vous en recevrez peut-être d'autres, avant de nous quitter.

**M. McQueen:** C'est exact.